Gabon : les personnes en niqab systématiquement contrôlées dans la rue

20/07/2015 à 20h53

Désormais, les personnes qui portent le voile intégral (niqab) au Gabon seront systématiquement contrôlées pour des raisons de sécurité, a annoncé le ministère de l'Intérieur dans un communiqué rendu public le 15 juillet. La police devra procéder « à tout moment à l'identification de toute personne portant un voile intégral sur la voie, les services et espaces publics ainsi que les transports en commun », indique-t-on.

Une décision qui n'est pas « une entrave aux libertés fondamentales individuelles », précise-t-on, mais dont l'objectif est de prévenir les risques d'attentats-suicides dont le groupe terroriste Boko Haram est souvent l'auteur au Nigéria, mais aussi au Cameroun ou au Tchad, pays voisins.